

L'ANNEAU DES SCIENCES

CONSEIL DE QUARTIER DU BOURG/MONTPINOT

Référentes : Brigitte PANGAUD et Katia PECHARD

PRESENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Notre conseil de quartier, créé à l'initiative de la mairie de Tassin la Demi Lune en 2003, rassemble des représentants des habitants des quartiers du Bourg (vers l'église Saint Claude) et du Montpinot (à côté du boulevard du Valvert).

Le conseil de quartier a un rôle consultatif auprès de la mairie de Tassin dans les domaines de la voirie, des travaux, des aménagements divers et travaille au développement du lien social dans son périmètre à travers l'organisation de repas, vide-grenier, conférences

Adresse : Conseil de quartier BOURG/MONTPINOT
Avenue Leclerc Boite aux lettres N°54 Avenue Leclerc 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

SYNTHESE DE NOTRE POSITION

L'Anneau des Sciences est un projet intéressant qui touche particulièrement la commune de Tassin La Demi Lune. Ce projet est censé résoudre les difficultés de circulation sur notre ville, mais on peut émettre des réserves sur certains points techniques qui interpellent la population.

POSITION DU CONSEIL DE QUARTIER

1- Préservation de la nature en évitant toute pollution visuelle et sonore

Les habitants de TASSIN et plus particulièrement ceux du quartier du MONTPINOT, qui se situe à côté du boulevard de Valvert, ont le souci de l'intégration de l'échangeur de la porte des 3 Renards dans le paysage naturel et urbain de TASSIN.

La qualité de vie des habitants doit être sauvegardée , notamment lorsqu'il existe encore des lieux préservés jusqu'à présent de toute pollution auditive et visuelle. C'est le cas du quartier du MONTPINOT et ses habitants souhaitent vivement que cela le reste.

Nous nous posons des questions sur l'intégration de la Porte des 3 Renards dans une zone où l'urbanisation et la circulation sont très denses avec en plus la présence de la voie ferrée.

Cette intégration doit se faire par la préservation de la nature en évitant toute déforestation, toute pollution et nuisance sonore, afin que les habitants aux alentours ne soient pas les victimes de cet échangeur. Le traitement des fumées des cheminées d'aération devra être aussi étudié.

Cette intégration des échangeurs ne peut se faire qu'en les localisant loin des maisons d'habitation et des immeubles de la commune de TASSIN.

2- Favoriser les déplacements

Tout transit national et international des poids-lourds doit être interdit et les déplacements doux encouragés.

Il est nécessaire de faciliter les déplacements en bus et en train dans l'anneau des sciences. Pour cela nous pensons que le Grand Lyon et le Conseil Régional doivent absolument obtenir de la part du Sytral et de la SNCF une négociation pour une tarification commune attractive ce qui n'est pas le cas actuellement.

D'autre part, les capacités des parcs relais indispensables au développement des transports collectifs, ne sont pas clairement précisés dans le projet.

On pourrait aussi envisager que le tunnel de Fourvière soit utilisé pour la circulation des bus.

Enfin, la gratuité de la voirie pour le secteur du Valvert nous semble indispensable pour des raisons financières et pour les problèmes que risquent de poser les péages aux riverains (emprises au sol, files d'attente etc ...)

3- Réaménagement de la voirie extérieure

Il y a lieu de prévoir l'aménagement de la couverture de l'ouvrage en prévoyant des espaces verts à l'extérieur, des larges chemins piétonniers permettant la circulation des piétons dans de bonnes conditions, notamment pour les personnes en fauteuil roulant, les parents avec des poussettes...Des parkings seront également nécessaires, comme celui existant près de la Gare.

Nous avons bien compris que la réalisation de l'anneau des Sciences était conditionnée à une prise de décision de l'Etat concernant le COL. Cette décision nous intéresse tout particulièrement car avec la mise en service prochaine de l'autoroute A89 Tassin sera impacté par une circulation de transit très importante. Quand l'Etat doit-il se prononcer sur ce sujet ?

QUELS SONT LES ENJEUX ET LES BESOINS EN DEPLACEMENT ET EN TERMES D'AMENAGEMENT DE L'OUEST LYONNAIS pour 2030 ?

Force est de constater que le réseau routier actuel dans l'Ouest Lyonnais est saturé.

Les voiries ont été conçues à des époques où leur aménagement ne correspondait pas à celui de villes moyennes. Un des enjeux en termes d'aménagement est donc que chaque projet impactant les voiries soit l'occasion de les réadapter, en prenant cette fois en compte l'ensemble des usagers : voitures individuelles comme transports en commun. Réadaptation prenant en compte le nombre croissant des usagers actuels et ou à venir dans cette zone.

Quant au boulevard du Valvert, celui-ci ne répond plus aux besoins quotidiens de la population. Ce boulevard relie le Carrefour de l'Europe à la route de Paris (carrefour des 3 renards). Sa vitesse est limitée à 70 km/heure et il n'y a qu'une seule voie. L'Anneau des Sciences semble être une solution possible, afin de désengorger le réseau routier actuel.

Avec le développement du tram train, des réseaux de transports en commun et la mise en place du projet Anneau des Sciences, l'enjeu essentiel dans l'Ouest Lyonnais est donc de déployer

une offre la plus complète possible en termes de déplacement, et donc de parachever la multi-modalité en matière de transports.

3-

LE PROJET REpond-T-IL A CES ENJEUX ET BESOINS D'AMENAGEMENT DE L'OUEST LYONNAIS pour 2030 ?

Le projet répond aux enjeux du temps présent, à savoir la limitation de la circulation de transit dans l'enceinte de nos communes qui est à ce jour très importante. A horizon 2030, l'Ouest Lyonnais aura poursuivi l'augmentation progressive de sa population. C'est pourquoi le projet doit d'ores et déjà intégrer ce futur développement et ne pas sous-estimer ses capacités d'accueil de véhicules. Il est à souhaiter que l'Anneau des Sciences intègre ces évolutions.

Il doit améliorer la qualité de vie des riverains et non dégrader encore plus le cadre de vie de nos concitoyens.

Y A-T-IL DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'OUEST LYONNAIS pour 2030 ?

La présentation actuelle du projet d'Anneau des Sciences laisse entendre une pleine intégration de l'ouvrage dans les réseaux actuels et à venir de transport en commun. Il est indispensable que cette présentation soit traduite concrètement lors de la réalisation de l'ouvrage afin d'en éviter la saturation immédiate.

Le développement des transports en commun pourrait être encore amélioré, notamment eut égard à l'augmentation des fréquences des bus et au développement de lignes supplémentaires dans l'Ouest Lyonnais.